



CONFÉRENCE DES PARTIES CHARGÉE D'EXAMINER LE TRAITÉ SUR LA NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES 2010

Communiqué de Presse

3-28 mai 2010

La huitième Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

New York. La Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 2010 aura lieu au Siège des Nations Unies à New York du 3 au 28 mai 2010. Le Président désigné de la Conférence est l'Ambassadeur Libran N. Cabactulan (Philippines).

L'article VIII, paragraphe 3 du NPT prévoit un examen de l'application du traité tous les cinq ans. Les États parties ont réaffirmé et renforcé l'exécution de cette disposition à la Conférence d'examen et de prorogation du NPT de 1995 et à la Conférence d'examen du NPT de 2000.

À la Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010, les États parties évalueront l'exécution des dispositions du traité depuis 2005.

Le TNP est un traité international décisif dont l'objectif est d'empêcher la diffusion des armes nucléaires et de la technologie d'armes, pour encourager la coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et faciliter les buts de réaliser le désarmement nucléaire et le désarmement général et complet. Le TNP représente le seul engagement obligatoire dans un traité multilatéral au but du désarmement nucléaire par les États dotés d'armes nucléaires.

Ouvert à la signature en 1968, le traité est entré en vigueur en 1970. Le TNP a démontré son efficacité comme pierre angulaire du régime nucléaire mondial de non-prolifération. L'adhésion au traité par 189 États, y compris les cinq États dotés d'armes nucléaires, fait que le traité devient l'accord multilatéral sur le désarmement avec le plus grand nombre d'adhérents.

La Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est censée considérer un certain nombre de questions, y compris celles discutées à la Conférence de 2005: l'universalité du Traité; le désarmement nucléaire; y compris des mesures pratiques spécifiques; la non-prolifération nucléaire, y compris la conformité aux dispositions du Traité, à la promotion et le renforcement des garanties, les mesures pour promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire; la sûreté et la sécurité; le désarmement et la non-prolifération régionaux; l'exécution de la résolution de 1995 concernant le Moyen-Orient; les mesures pour adresser le retrait du Traité; les mesures pour renforcer encore plus le processus d'examen; et les manières de favoriser l'engagement avec la société civile en renforçant des normes du NPT et en encourageant l'éducation sur le désarmement.

Contacts de médias pour la Conférence d'examen du NPT de 2010

Mr. Ewen Buchanan

Bureau des affaires de désarmement
des Nations Unies
Daily News Building
220 East 42nd Street, DN-2510 B
Téléphone: (212) 963 3022
Télécopie: (212) 963 8995
Courriel: buchanane@un.org

Mr. Elmer Cato

Mission Permanente des Philippines
auprès de l'Organisation des Nations Unies
556 Fifth Avenue, 5th Floor
Téléphone: (212) 764 1300 x38
Télécopie: (212) 840 8602
Courriel: rpmission@gmail.com